



01801

MICROFICHE N°

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F

1

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE DE DOCUMENTATION AGRICOLE

08 JUIN 1978

CNDA 01801

DIVISION DES RESSOURCES EN EAU

-:- \$ \$ -:-

NOTE SUR L'ELECTRIFICATION DES PUIITS
DU NORD ET DU SAHEL

-:- \$ \$ -:-

AVRIL 1978

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DES RESSOURCES

EN EAU ET EN SOL

DIVISION DES RESSOURCES EN EAU

NOTE SUR L'ELECTRIFICATION DES PUIXS

DU NORD ET DU SAHEL

-155:-

Avril 1978

A N N E X E S

--:§:--

- + Carte de situation des nappes du Nord-Ouest au 1/200.000
- + Carte de situation des nappes du Nord-Est au 1/200.000
- + Carte de situation des nappes du Sahel au 1/200.000
- + Carte de situation de la zone d'interdiction de Sidi Abid (Sfax)
au 1/50.000
- + Carte de situation de la zone d'interdiction des zones d'El Hazeg
et d'Aïn Ghzel (Sfax) au 1/50.000

N.O.I.E

SUR L'ELECTRIFICATION DES PUIITS

-15-

La S.T.E.G procède, depuis quelque temps, à l'électrification d'un nombre de plus en plus important de puits de surface, ce qui se traduit par une intensification de l'exploitation des nappes phréatiques.

Il se trouve malheureusement, que dans plusieurs cas, ces nappes sont en bordure de mer et dans une phase d'exploitation intensive, ou présentent des ressources limitées.

De sorte que le développement des projets d'électrification de la S.T.E.G est de nature à porter préjudice à l'équilibre actuel des nappes phréatiques pouvant provoquer une perte irréversible de certaines nappes par contamination à partir de l'eau de mer.

C'est pourquoi nous avons examiné avec les représentants de la S.T.E.G les possibilités d'une meilleure coordination de nos efforts en vue de sauvegarder les nappes menacées et d'orienter l'électrification vers les nappes les plus favorables.

Nous avons arrêté, à ce titre, trois situations :

1) ENCOURAGEMENT FOSDA

Il s'agit des nappes phréatiques qui se prêtent bien pour une intensification de l'exploitation et pour lesquelles nous recommandons l'électrification des puits. En conséquence l'encouragement du FOSDA peut être octroyé.

2) FACILITES S.T.E.G

Il s'agit des nappes dont le régime d'exploitation est important et pour lesquelles la D.R.E.S n'encourage plus la création de puits.

Toutefois, si quelques particuliers peuvent financer seuls l'électrification de leurs puits, cela ne pourrait pas porter préjudice à la nappe.

3) PERIMETRE D'INTERDICTION

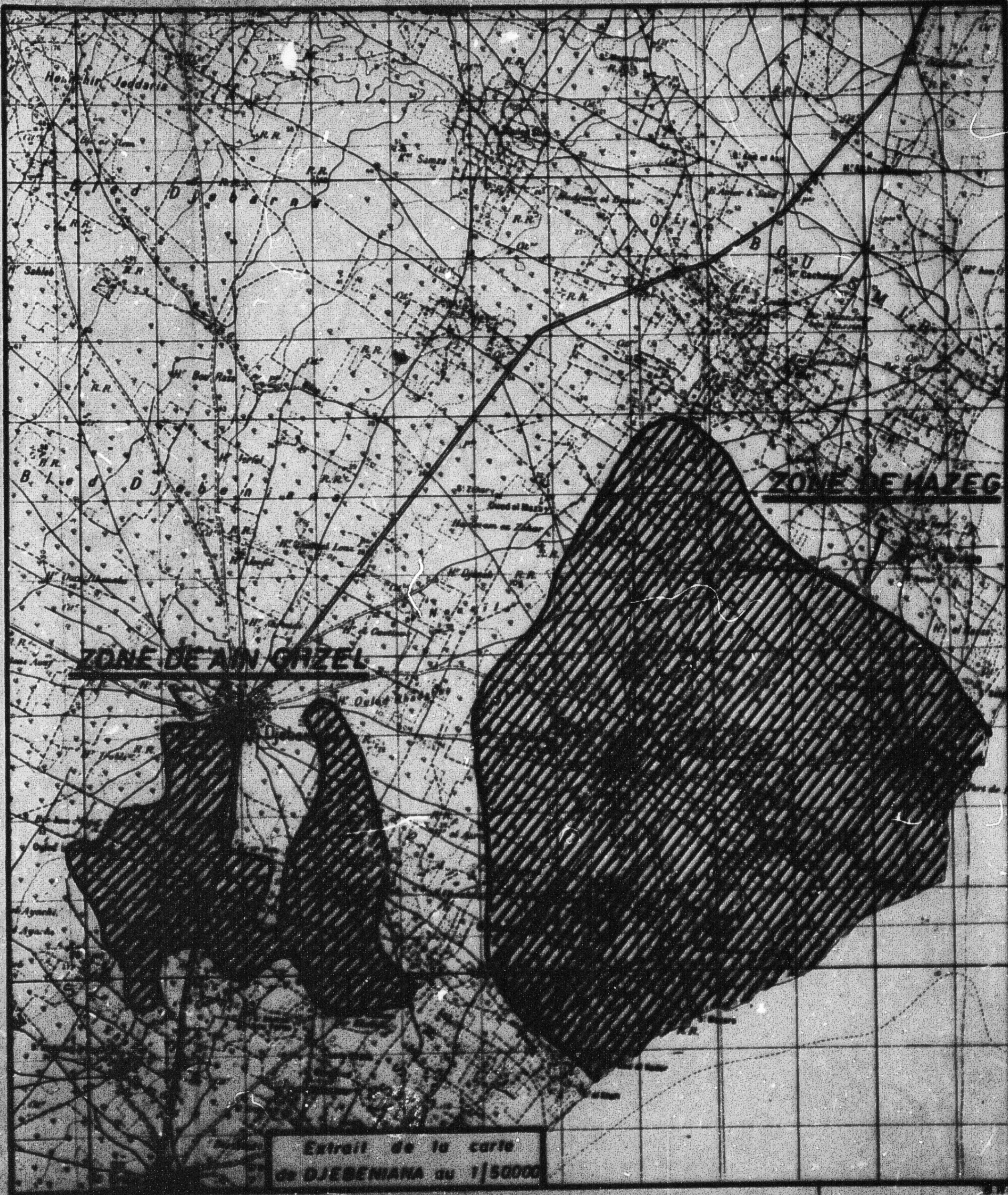
Dans ce cas, les nappes sont intensément exploitées et menacées d'épuisement ou de contamination par des eaux salées.

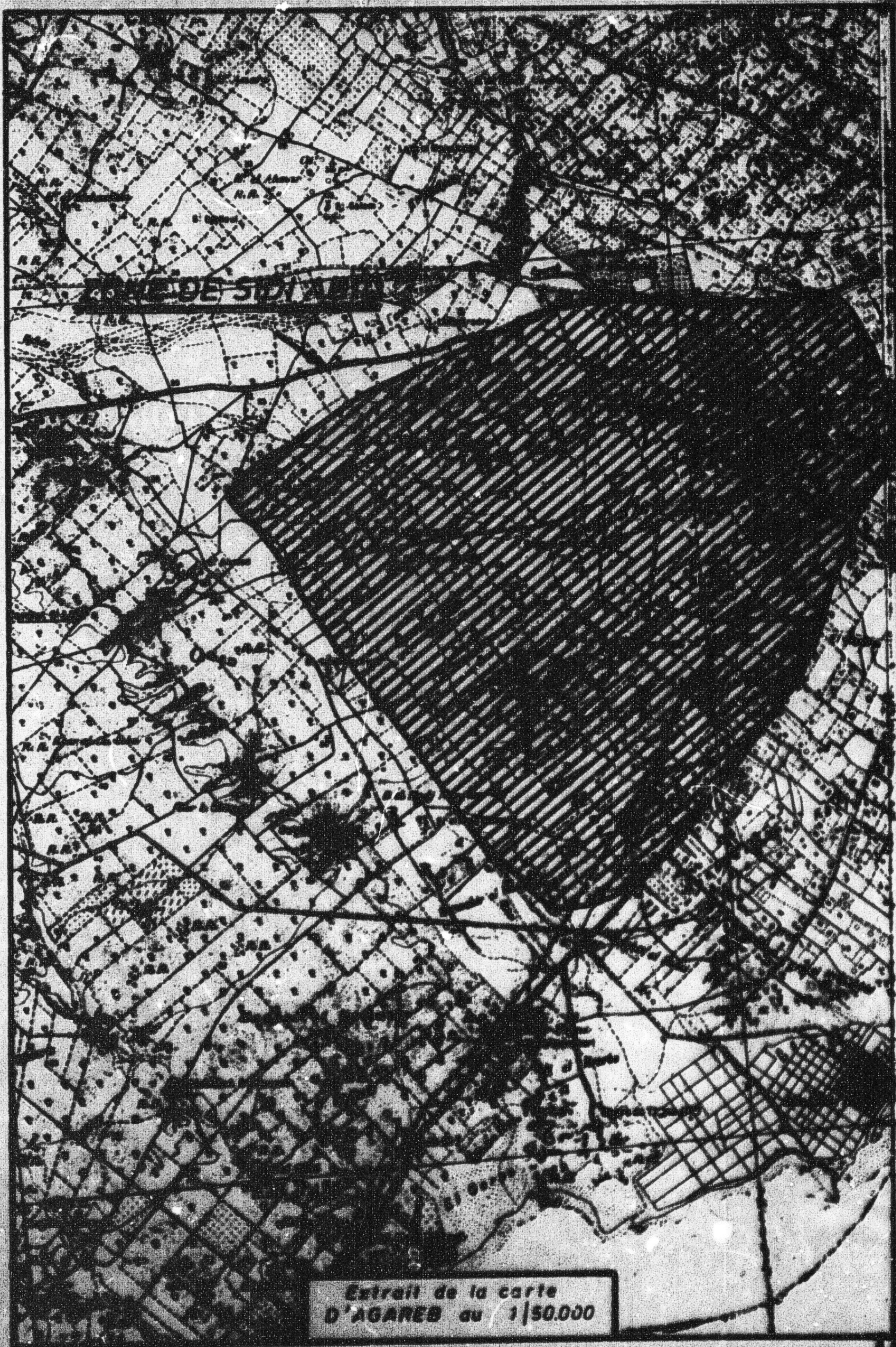
Ces nappes feront l'objet de périmètres d'interdiction où toute création ou équipement de puits, et d'une façon générale toute augmentation de l'exploitation sera strictement interdite.

.../...

Sur la base de cette distinction, nous avons passé en revue la situation des différentes nappes phréatiques du N.W, du N.E-Cap Bon et du Sahel, les plus sollicitées et nous avons rangé les nappes dans les catégories présentées ci-dessus.

Ce travail pourra servir de guide aux responsables de la S.T.E.G pour orienter leurs programmes d'électrification tout en assurant la sauvegarde de notre patrimoine hydraulique.

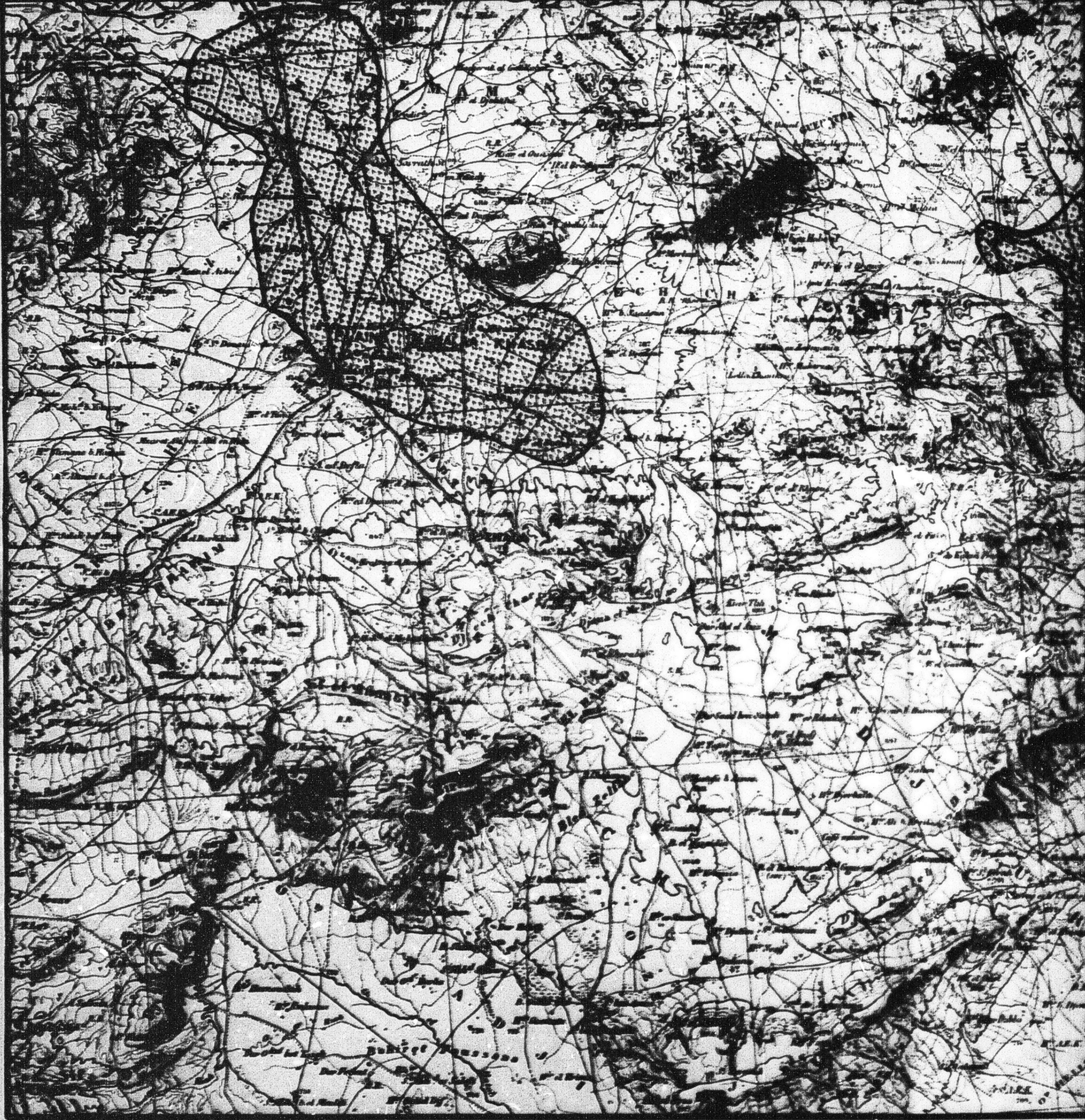


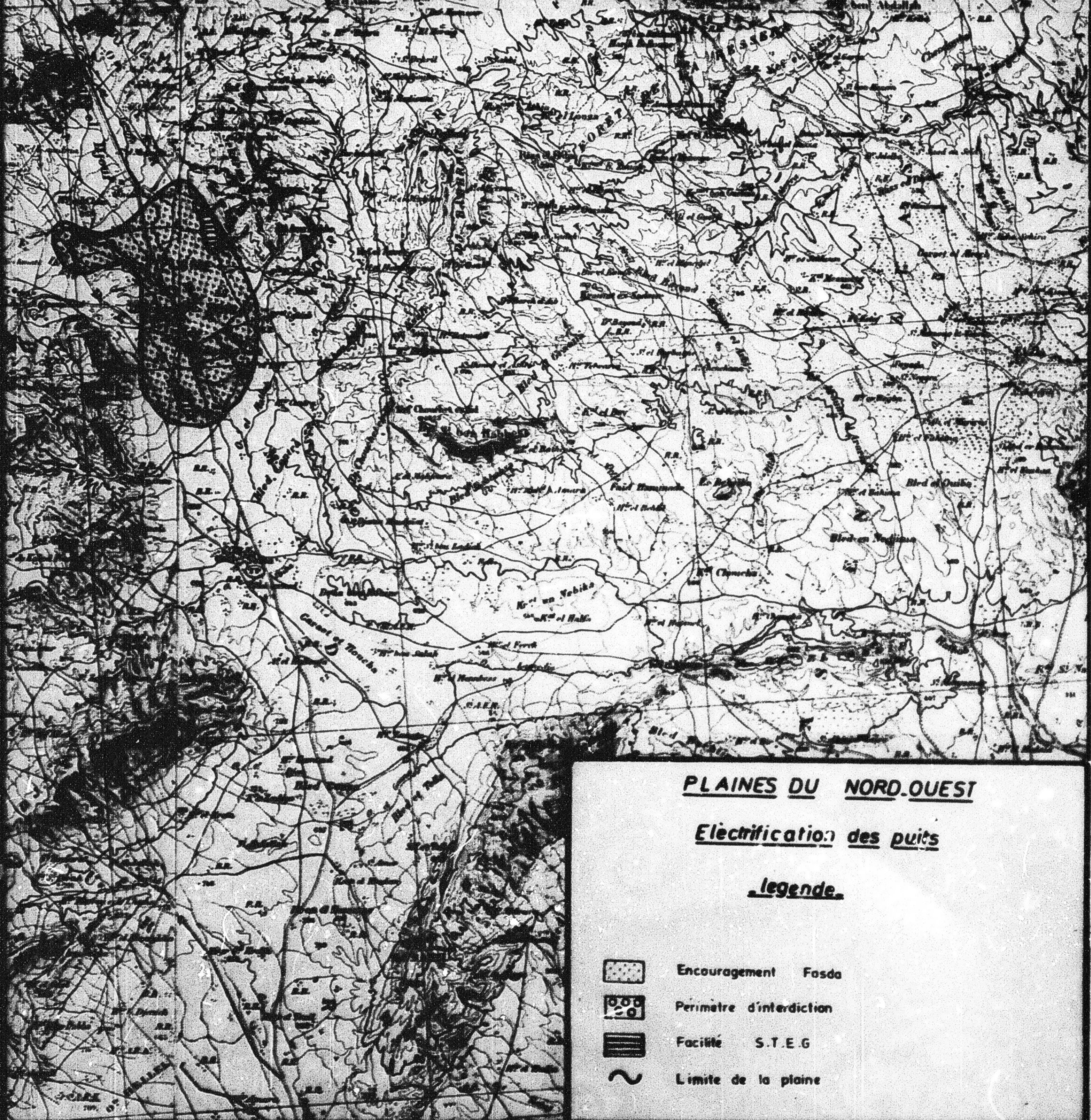


Extrait de la carte
D'AGAREB au 1/50.000









PLAINES DU NORD.OUEST

Électrification des puits

legende



Encouragement Fosda



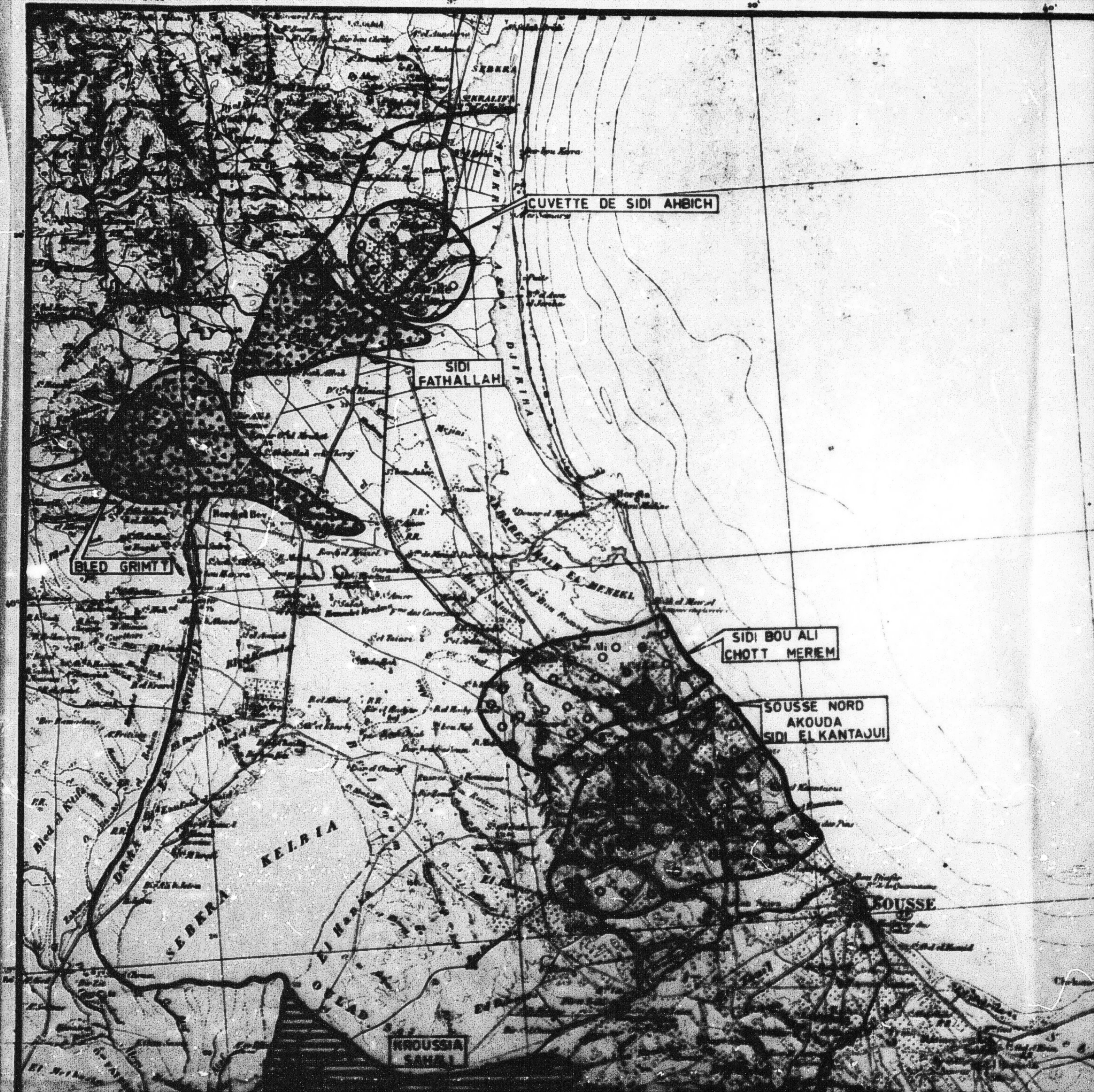
Perimetre d'interdiction



Facilité S.T.E.G



Limite de la plaine



OU ALI
MEREM

OUSSE NORD
AKOUDA
DI EL KANTAQUI

OUSSE

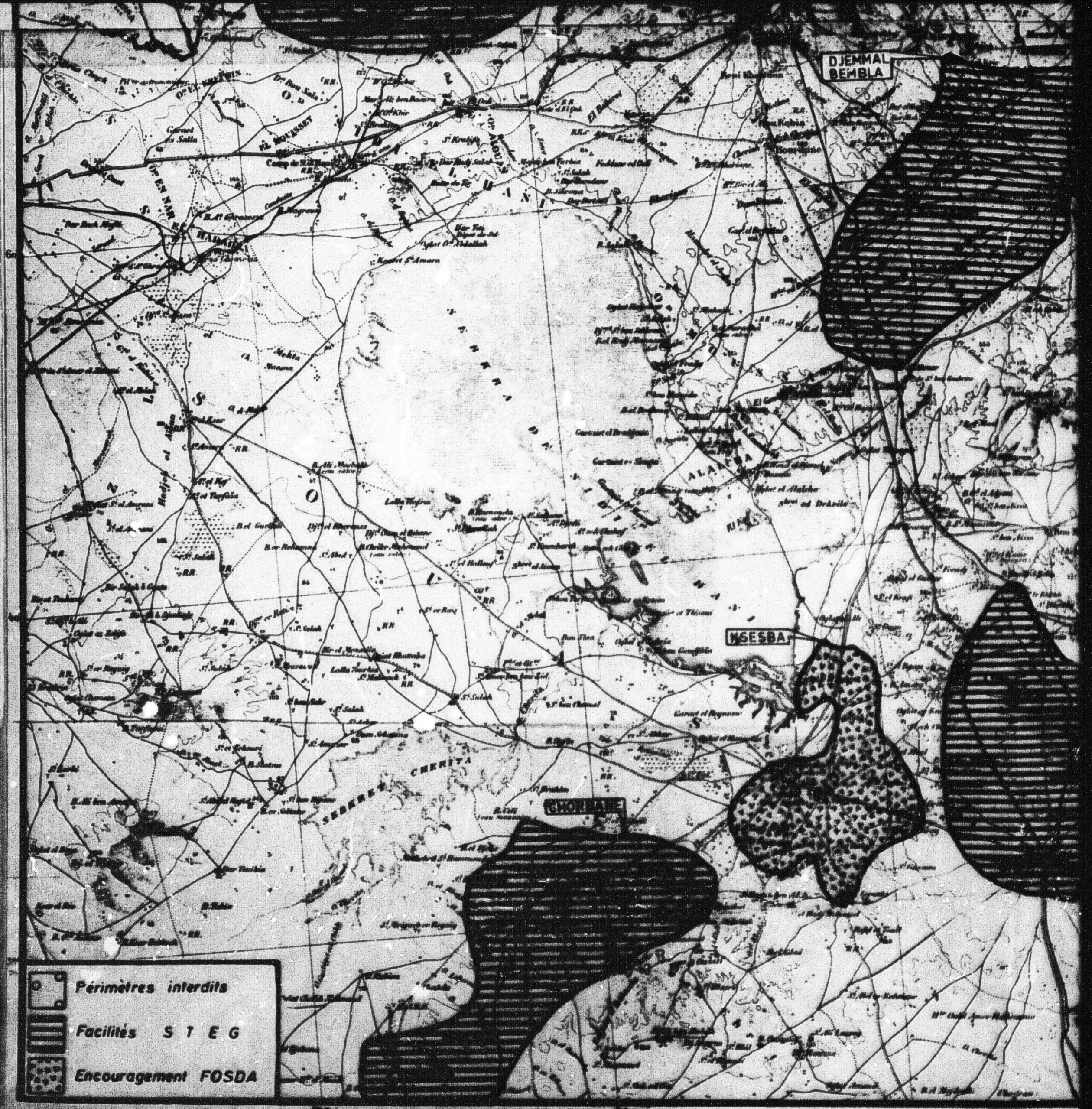
Monastir
(El Monastir)

GOLFE DE MONASTIR

ILES KURIATE

1. Kuriate

Al Shrir
(L'Anghelou)



DJEMMAL
BEMBLA

TEBOULBA

BEKALTA

KSAR HELLAL

HIBOUN

MAHHA

REJICH

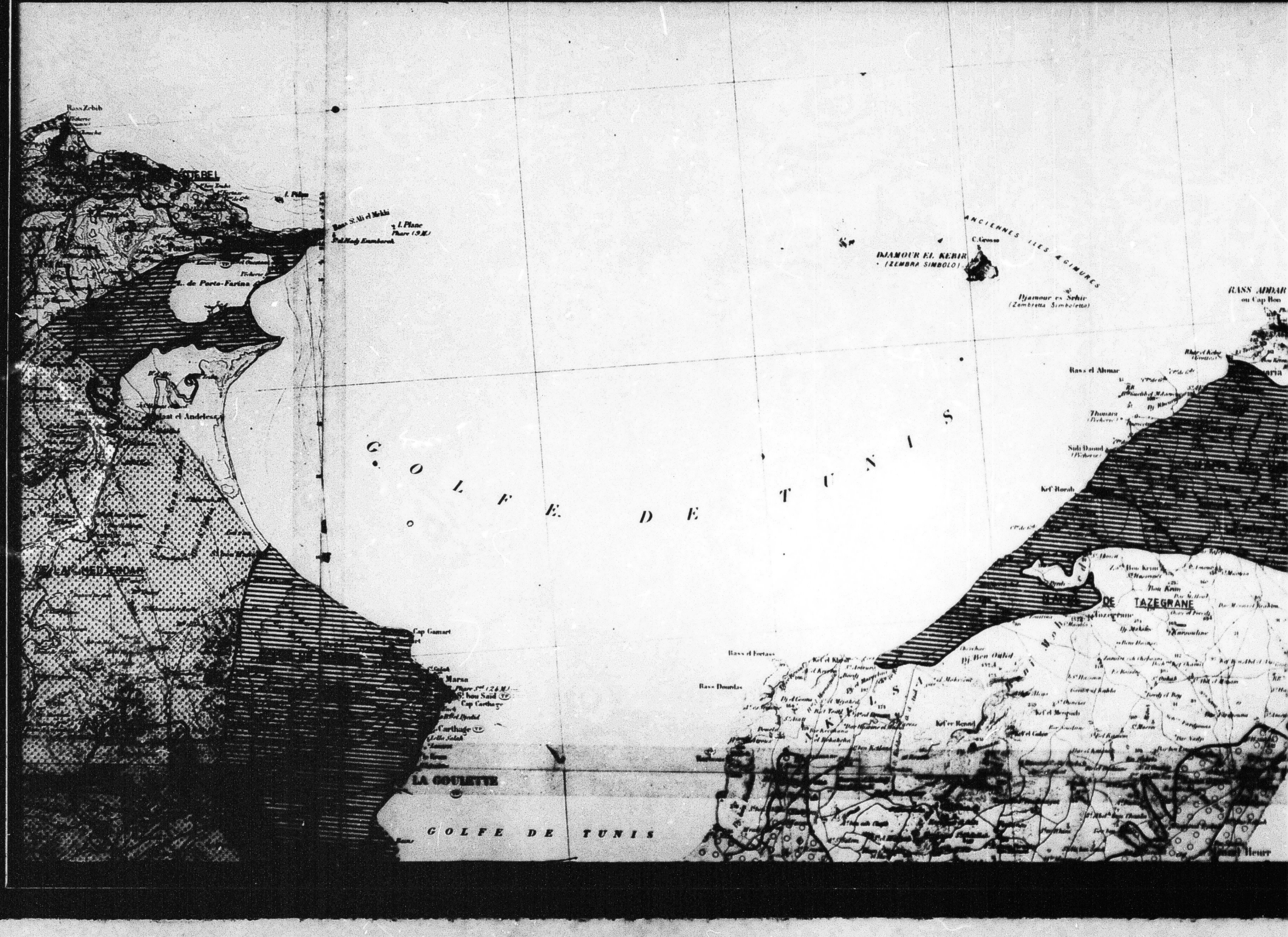
EL DJEM

LA CHEBBA

MEL'OLECH

SBA





Sousse

Base S. Ali el Mekki
2 I. Plage
Phare (9 M.)
Sidi Hady Ennahar

DIAMOUR EL KERIR
(ZEMBRA SIMBOLO)

ANCIENNES ILES EGIMURES
C. Ginnos
Diamour ex. Sahr
(Zembretta Simboletta)

RASS AHMAR
ou Cap Hon

G O L F E D E T U N I S

Rass el Ahmar

Thouara

Sidi Daniel

Kel' Harah

HAIR DE TAZEGRANE

Cap Gamart

Marsa

Phare (26 M.)

Cap Carthage

LA GOULETTE

GOLFE DE TUNIS

Rass el Fortass

Rass Douclas

Ben Oufed

Ben Oufed

Ben Oufed

Ben Oufed

Ben Oufed

Ben Oufed

Ben Oufed

Ben Oufed

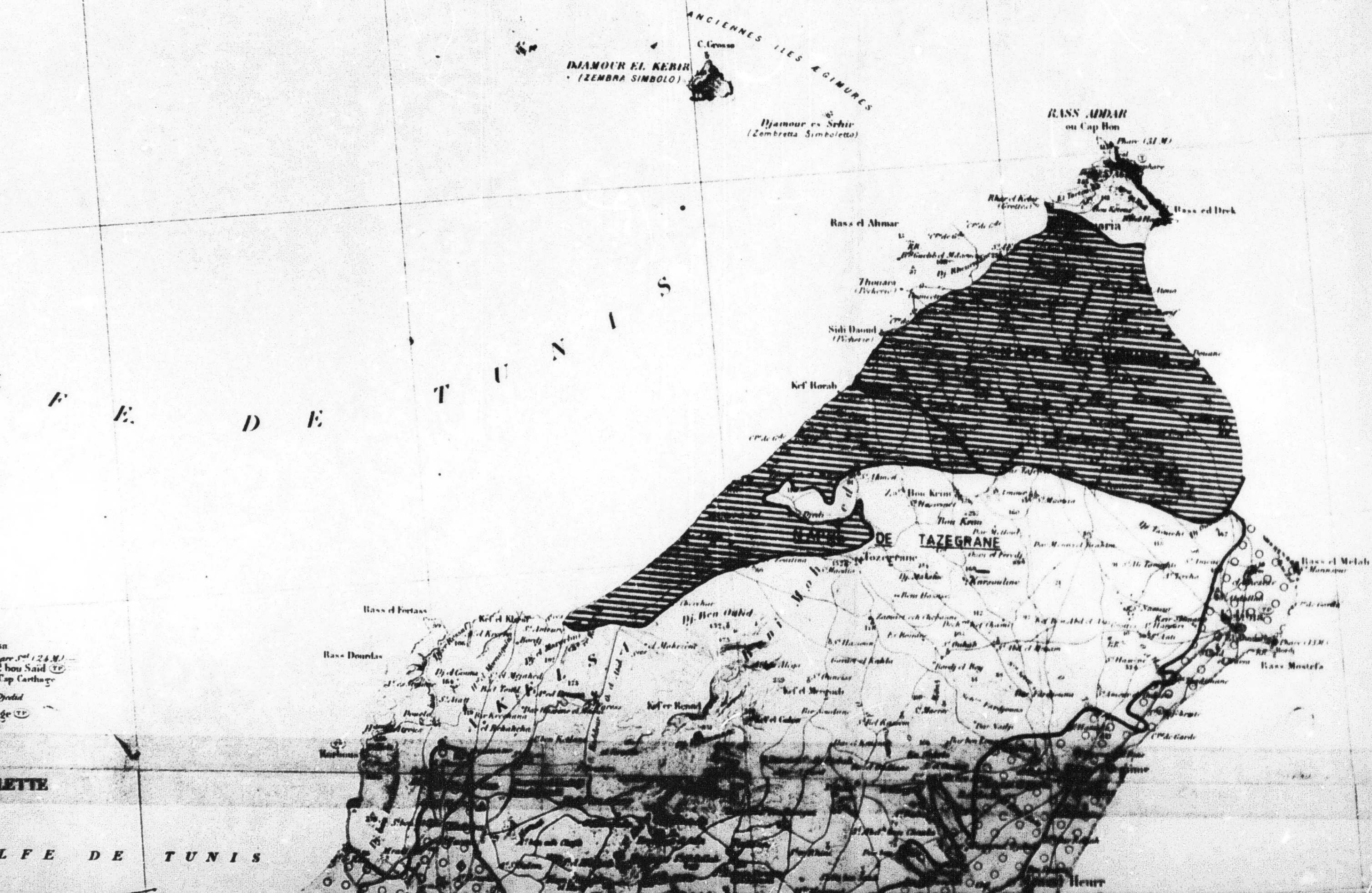
Ben Oufed

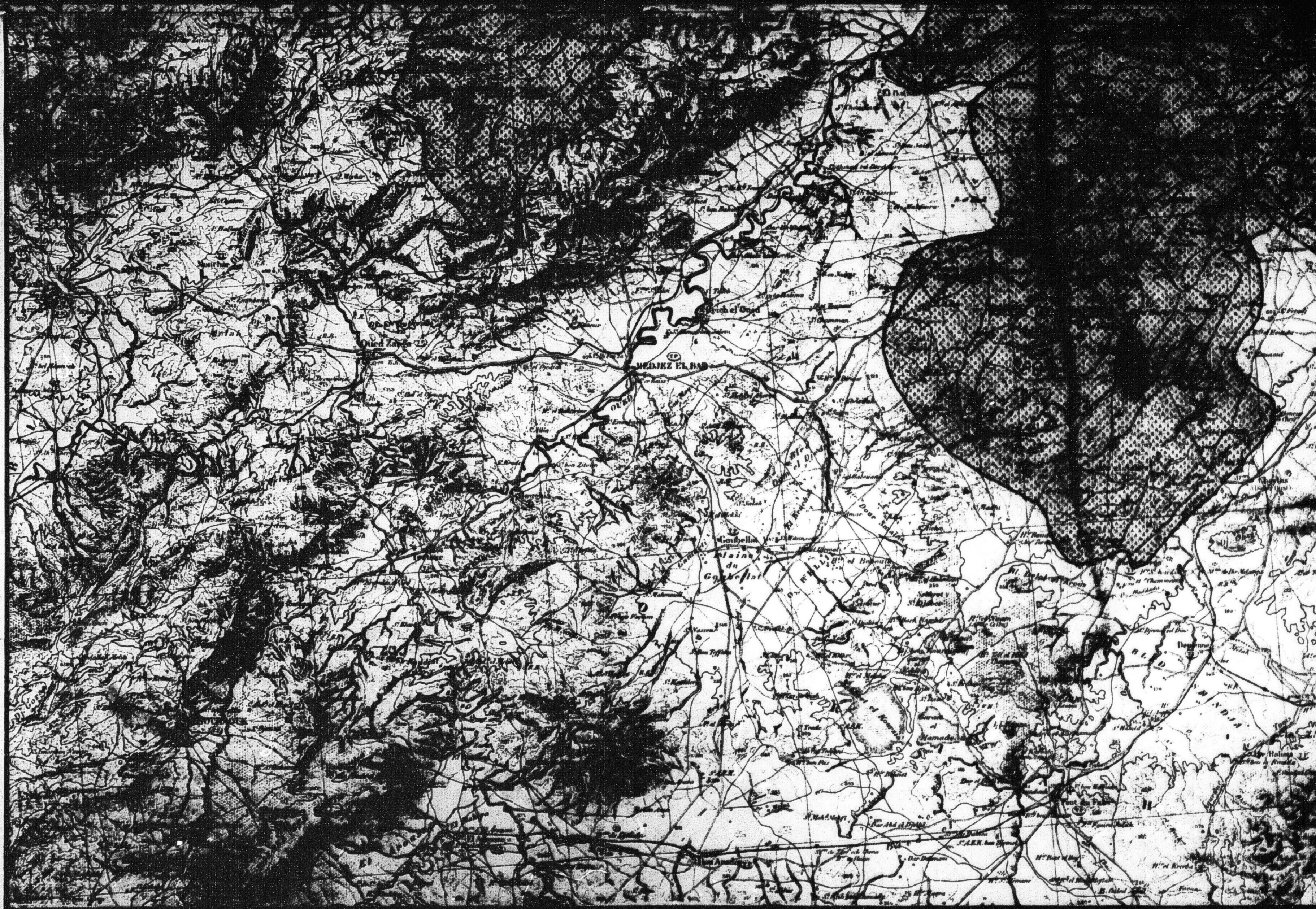
Ben Oufed

Ben Oufed

Ben Oufed

Ben Oufed

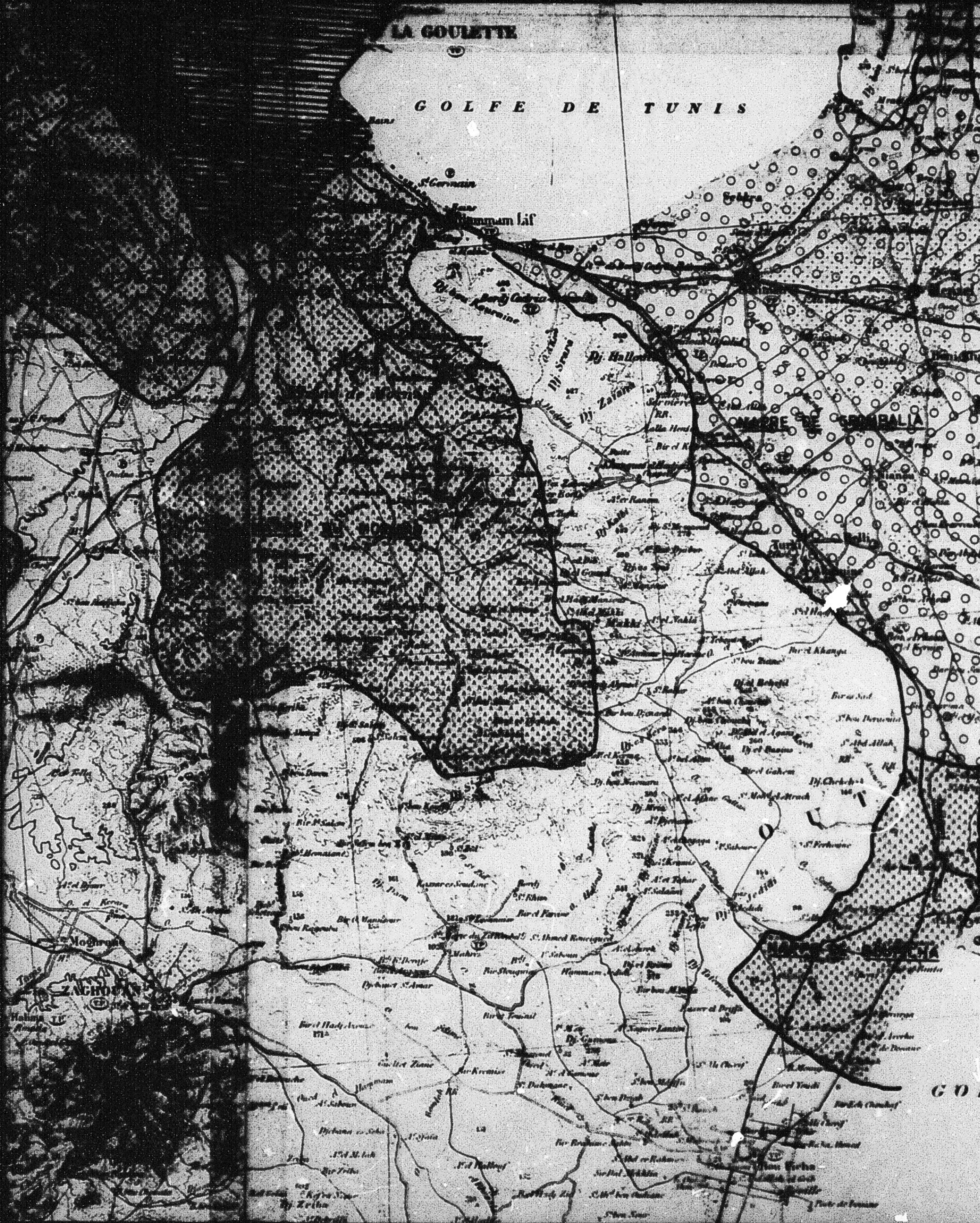


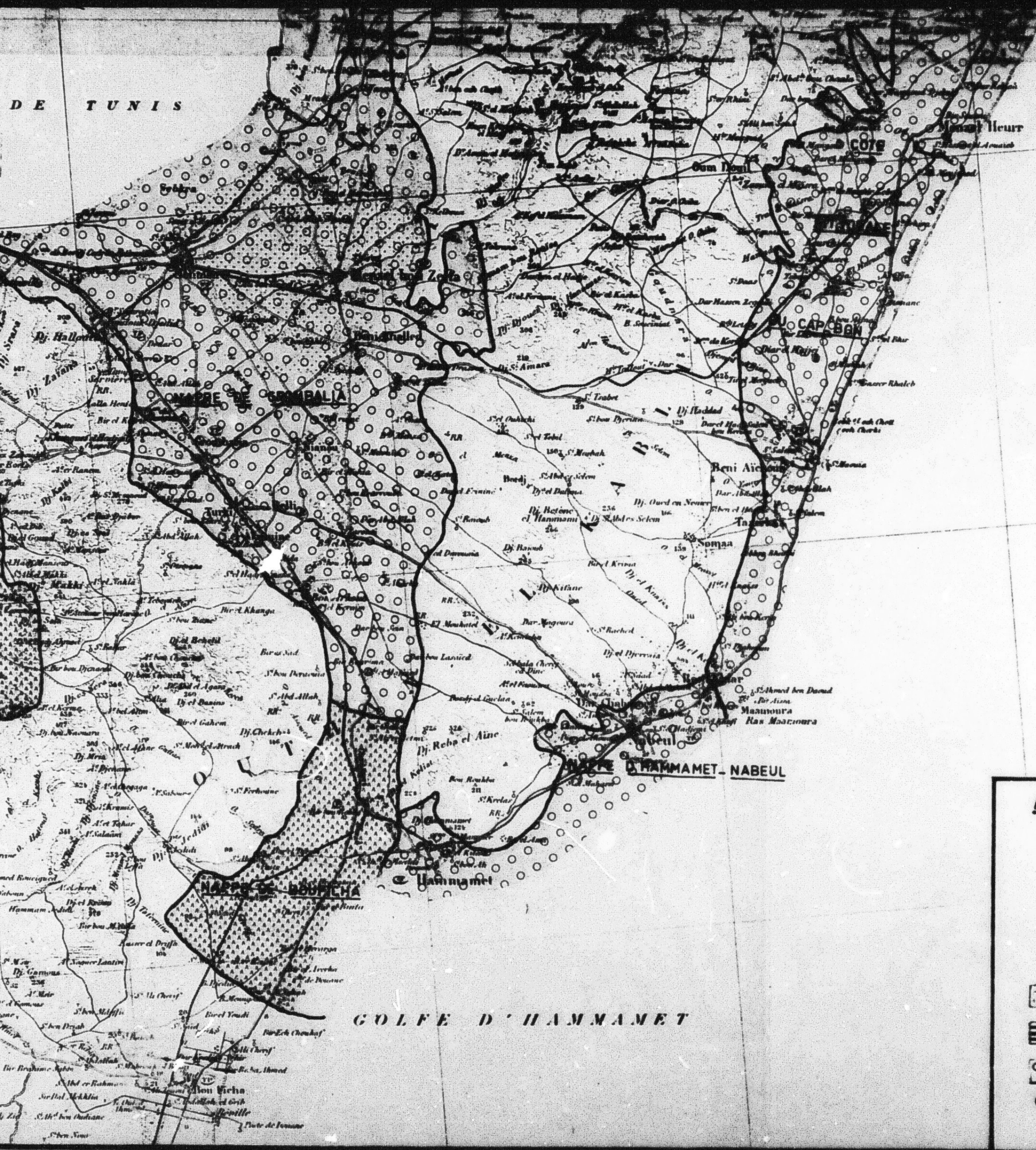




LA GOULETTE

GOLFE DE TUNIS





PLAINES DU N. EST ET CAP. BON

Electrification des puits

-legende-

-  Encouragement Fosda
-  Facilité S.T.E.G
-  Périmètre d'interdiction
-  Limite des nappes

111

16

111